

AIPR ATTESTATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX - NIVEAU ENCADRANT OU CONCEPTEUR

Taux de satisfaction : 100.00 %

Taux de réussite : 100.00 %

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 7 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

Nous contacter

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne

Lycée les PANNEVELLES

7 Route de Chalautre

77487 Provins

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

Greta Seine-et-Marne

Christiane Narayansamy

Tél : 01 60 58 69 64

greta77.provins-pannevelles@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Nelly Cornolo

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif par jour : 190,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

Eligible CPF N° n°235474



CODES

NSF : 231

RNCP : RS1282

Formacode : 22070

Code Rome : F1702

OBJECTIFS

- Obtenir l'AIPR niveau Encadrant ou Concepteur
- Prévenir les risques d'accident et assurer la sécurité d'un chantier en amont du démarrage (réglementation DT-DICT du Ministère chargé de l'Environnement).

PRE-REQUIS

Carte Nationale d'Identité ou Passeport à jour -Obligatoire - pour le passage de l'examen

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

POSITIONNEMENT

aucun

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

autres

Inscriptions du 01/01/2024 au 31/12/2024 au Lycée les PANNEVELLES à Provins.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Possibilités d'organiser des sessions

- en centre GRETA
 - en Intra
 - en e-learning
 - en classe virtuelle
- Ordinateurs et connexion internet fournis
Livret de formation remis aux stagiaires

CONTENUS

- ▶ La procédure du DT-DICT
- ▶ Connaissance des réseaux
- ▶ Prévention et sécurité
- ▶ Techniques de travaux
- ▶ Exercice de marquage-piquage
- ▶ Gestion de la prévention sur chantier
- ▶ Relevés topographiques
- ▶ Complément pour les Concepteurs :
Conception d'un projet et
Management de la sécurité
- ▶ Remise d'une attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel à chaque participant

VALIDATION

- ▶ Attestation de Compétences suite au QCM réglementaire / Centre d'examen n°50 pour le Ministère de la Transition Ecologique